

**Objet :** Conseil de promotion des contrôleurs stagiaires

L'alliance **CFDT-CFTC** souhaite tout d'abord saluer la qualité du travail et l'engagement remarquable du personnel enseignant et administratif de l'ENFIP. Leur dévouement et leur investissement jouent un rôle essentiel dans la réussite de la formation des contrôleurs stagiaires. Nous tenons également à souligner les efforts pédagogiques et organisationnels déployés depuis les précédents conseils de promotion, qui témoignent d'une volonté constante d'amélioration.

Cependant, nous estimons qu'il est primordial de continuer à adapter la scolarité aux réalités concrètes des missions exercées au sein de la DGFIP. Une telle adaptation est nécessaire pour répondre pleinement aux attentes des stagiaires tout en répondant aux exigences de leurs futures fonctions.

À travers cette déclaration, l'alliance **CFDT-CFTC** se fait l'écho des revendications exprimées par les contrôleurs stagiaires de la promotion 2024/2025, dans l'objectif commun d'améliorer les conditions de la formation et de renforcer la préparation aux responsabilités qui nous attendent.

**COMMUNICATION ET PLATEFORMES : ODISSEE – IGPDE**

L'espace collaboratif sur la plateforme Odissée de Clermont-Ferrand est actuellement partagé entre les contrôleurs et les inspecteurs stagiaires. Cette organisation, bien qu'unifiée, ne répond pas pleinement aux besoins spécifiques de chacun de ces publics. Il paraît judicieux d'améliorer la plateforme pour permettre aux inspecteurs et aux contrôleurs de trouver plus aisément les ressources qui leur sont dédiées initialement.

Pour autant les contrôleurs revendiquent un accès équitable aux ressources documentaires mises à disposition des inspecteurs, estimant qu'une telle mesure est indispensable pour garantir l'égalité des moyens de formation et le renforcement de leurs compétences professionnelles.

L'alliance **CFDT-CFTC** propose la mise en place d'un espace collaboratif comparable à celui de NOVAE, intégrant un historique des promotions précédentes et un forum d'échanges interactif. Une telle structure permettrait non seulement de centraliser les informations, mais aussi de renforcer la coopération et l'entraide entre les stagiaires, tout en offrant un accès pérenne aux ressources utiles pour notre scolarité et notre future carrière.

**SCOLARITE**

Le bloc fonctionnel, tel qu'il est actuellement organisé, apparaît excessivement dense. Cette densité ne permet pas aux stagiaires, tous blocs confondus, de disposer du temps nécessaire pour assimiler pleinement l'ensemble des notions enseignées.

L'alliance **CFDT-CFTC** exprime le besoin d'une formation allongée et moins dense, avec l'ajout d'un mois supplémentaire en bloc de formation. À titre d'illustration, en fiscalité professionnelle, depuis le début de ce bloc jusqu'au 6 février 2025, les stagiaires ont été confrontés à plus de 1 369 pages issues de la Webstagiaire. Ces ressources, perçues comme excessivement denses, pourraient être avantageusement condensées en quelques pages synthétiques par notion, facilitant ainsi leur assimilation et optimisant l'apprentissage.

De plus, certains groupes ont été confrontés à l'absence prolongée, pendant un

mois et demi, de leur enseignante coordinatrice. Cette situation, combinée à une absence de coordination entre les enseignants remplaçants, a engendré de nombreuses redondances pédagogiques, nuisant gravement à la continuité et à la qualité de la formation dispensée.

Par ailleurs, le rythme soutenu des cours empêche souvent de terminer les exercices en classe, et l'absence de corrections détaillées en présence des chargés d'enseignement accroît la pression ressentie par les stagiaires. Cette situation alimente un sentiment de « bourrage de crâne » et donne l'impression de revivre continuellement les épreuves du concours. Ce contexte engendre une fatigue importante, accompagnée d'un stress grandissant.

À Clermont-Ferrand, certains stagiaires ont exprimé un besoin urgent d'accéder aux services d'une psychologue. À Noisy-le-Grand, cette situation a même conduit à une démission en février, avec un retour au ministère d'origine du stagiaire concerné.

Face à ces difficultés, nous revendiquons une réorganisation plus équilibrée de la formation. Cela pourrait inclure :

- Une rentrée avancée en septembre comme les inspecteurs pour permettre une meilleure répartition du programme.
- Un socle commun allégé et un bloc fonctionnel étendu, afin de réduire la pression et d'offrir davantage de temps pour approfondir les notions.
- L'intégration de certaines notions dès la connaissance de l'affectation en bloc, afin de faciliter l'apprentissage et la mise en application.

En Gestion Publique, les stagiaires revendiquent l'intégration, dès la formation initiale, de l'apprentissage de l'applicatif CHORUS, outil essentiel pour l'exercice efficace des missions qui leur seront confiées.

Par ailleurs, l'alliance Cfdt-CFTC souhaite obtenir des précisions sur le dispositif de recyclage des enseignants dans les écoles. Il est en effet primordial que les enseignants puissent régulièrement retourner en poste afin de se mettre à jour sur les évolutions des pratiques, des outils et des politiques publiques. À titre d'exemple, à Clermont-Ferrand, les enseignants sont fortement encouragés à bénéficier de cette mesure apportant une plus-value certaine à leurs cours qui se trouvent de fait enrichis d'exemples concrets tirés de leur expérience récente.

Nous souhaiterions également connaître le nombre d'enseignants participant à ce dispositif dans chaque école, afin de garantir que les chargés d'enseignement restent en contact étroit avec la réalité du terrain et les dernières actualités, renforçant ainsi la pertinence et la qualité des enseignements dispensés.

Enfin, à Clermont-Ferrand, un sentiment de différence de traitement est ressenti entre les contrôleurs et les inspecteurs stagiaires, comme si les premiers étaient considérés comme ayant des capacités moindres. Une telle attitude est non seulement injuste, mais également inacceptable. Nous demandons une égalité de traitement et de considération pour tous les stagiaires, quel que soit leur statut.

## **EMPLOI DU TEMPS**

À Clermont-Ferrand, des modifications de l'emploi du temps ont été effectuées à la dernière minute, parfois la veille pour le lendemain, sans que les chargés d'enseignement concernés soient informés. Cette situation engendre une désorganisation pour les stagiaires comme pour les enseignants. Afin d'éviter ce type de désagrément, il serait souhaitable qu'un e-mail systématique soit adressé aux groupes et aux enseignants concernés dès qu'un changement d'emploi du temps est décidé.

Par ailleurs, l'organisation des pauses déjeuner pose un réel problème notamment à Clermont-Ferrand. Le décalage de seulement 15 minutes entre les horaires des contrôleurs et des inspecteurs n'est pas suffisant pour gérer efficacement l'afflux à la cantine. Il en résulte des files d'attente importantes, cette situation complique l'accès aux repas pour les stagiaires et augmente le risque de ne pas respecter les délais de pause accordés, ce qui peut entraîner des

retards pour les cours de l'après-midi. D'autant plus que le restaurant administratif est ouvert à d'autres usagers (personnel CHU notamment).

L'alliance **CFDT-CFTC** demande une révision de l'organisation des horaires de déjeuner afin de garantir une meilleure fluidité à la cantine. Un décalage horaire plus conséquent et strictement respecté entre les différents groupes serait nécessaire pour permettre à chacun de profiter pleinement de sa pause et d'être à l'heure pour les enseignements de l'après-midi.

## ÉVALUATIONS BLOC FONCTIONNEL

L'alliance **CFDT-CFTC** souhaite attirer votre attention sur les nombreuses difficultés rencontrées lors des évaluations blocs cette année particulièrement, jugées par les stagiaires comme trop complexes et inadaptées. Ces épreuves nécessitent une révision approfondie afin de mieux répondre aux attentes pédagogiques et aux réalités des compétences à acquérir.

### Points principaux

#### Manque de clarté organisationnelle

- Les stagiaires ont relevé une incompréhension notable concernant l'organisation des épreuves.
- Le décalage entre les enseignements dispensés et les questions posées dans les UC est préoccupant.

#### Temps imparti insuffisant

- Le temps alloué aux épreuves s'est avéré insuffisant, augmentant le stress et impactant négativement la performance des stagiaires. Il manque entre 15 et 30 minutes pour permettre une analyse approfondie et une rédaction soignée de nos réponses.
- Les épreuves se révèlent significativement plus longues et complexes que les sujets d'entraînement, ce qui constitue un écart problématique pour une préparation efficace.

#### Objectifs flous

- Les épreuves ne reflètent pas clairement le travail accompli ni les apprentissages réels des stagiaires, suscitant perplexité et frustration.

### Exemples concrets

#### UC 1 - Fiscalité Professionnelle et Particuliers

- Décalage entre préparation et épreuve finale : Les exercices d'entraînement étaient éloignés du niveau de difficulté rencontré lors de l'épreuve.
- Problèmes de formulation : La rédaction des questions a semé la confusion parmi les stagiaires. L'UC2 des professionnels reprenait, par exemple, le cas présenté dans l'UC1. Cette redondance a perturbé les stagiaires, qui se sont interrogés sur l'éventuelle nécessité de mobiliser des informations issues de l'UC1 pour résoudre l'UC2.
- Préparation perçue comme insuffisante : Beaucoup ont eu le sentiment d'être mal préparés.

#### UC 2 - Fiscalité Professionnelle et Particuliers

- Gestion du temps problématique : L'épreuve d'1h30 ne permettait pas de traiter toutes les questions. Par exemple, certains stagiaires ont passé près d'une heure sur la procédure seule, rendant impossible le traitement des autres parties. Il fallait au moins 45 minutes pour rédiger l'ensemble des réponses de manière approfondie, avec des motivations solides et l'appui des textes officiels, tout en réalisant les calculs requis. Ce manque de temps a laissé peu de marge pour aborder la suite de l'épreuve, contraignant les stagiaires à expédier rapidement la seconde partie. Par ailleurs, la découverte de la comptabilité de poste dans l'UC2 a ajouté une difficulté imprévue, accentuant encore les contraintes rencontrées.
- Cas unique déstabilisant : La structuration de toutes les questions autour d'un même cas a ajouté une complexité inutile, perturbant de nombreux stagiaires.

## Gestion Publique

- Les stagiaires ont également exprimé des difficultés générales face à ces épreuves mais sont quant à eux plus mitigés.

### Problèmes spécifiques

- Examens trop longs et mal segmentés : Les stagiaires ont exprimé une préférence pour une épreuve unique de 3 heures regroupant les deux UC (au lieu de deux épreuves distinctes de 1h30 chacune). Cette solution nous permettrait de mieux gérer notre temps en fonction de nos points forts et de nos difficultés.
- Format Moodle en comptabilité : Ce format a posé des problèmes de lisibilité, obligeant à effectuer des ajustements constants (zoom, défilement horizontal), ce qui a entraîné une perte de temps significative.
- UC 2 écrite : La durée de l'épreuve était insuffisante, contraignant de nombreux stagiaires à bâcler leurs réponses ou à ne pas terminer.

### Problèmes globaux

- Densité des cours et pression accrue : Le rythme intense des enseignements génère une accumulation excessive de connaissances, souvent sans réelle assimilation. Cette situation engendre un stress important, un épuisement physique et mental.
- Sentiment de désillusion : Beaucoup de stagiaires ont vécu ces évaluations comme une source de frustration, laissant l'impression de s'être fait avoir.

### Évaluations orales et tiers-temps

Lors des épreuves écrites, nous déplorons que certains tiers-temps n'aient pas été respectés, obligeant des stagiaires à découvrir, au moment de l'ouverture de l'épreuve, qu'ils disposaient du même temps que les autres candidats. Cette situation a généré une panique légitime et un sentiment d'injustice pour les personnes concernées.

De plus, il a été indiqué aux stagiaires que, pour l'utilisation de leurs sièges ergonomiques pendant l'épreuve, ils devaient eux-mêmes les déplacer en salle d'examen. Une telle consigne est particulièrement problématique pour les stagiaires ayant des difficultés de mobilité ou souffrant de problèmes médicaux en la matière. Pour une administration se voulant engagée sur les questions de handicap et d'inclusion, cette réponse semble totalement inadaptée et profondément regrettable.

Nous soulignons également que certains écrans mis à disposition n'étaient pas adaptés aux besoins spécifiques des stagiaires en situation de handicap. Nous exigeons que ces problématiques soient prises en compte avec sérieux, notamment par une vérification systématique des salles et du matériel avant l'arrivée des stagiaires, afin de garantir des conditions d'examen respectueuses et équitables.

Concernant les évaluations orales à venir, il est impératif que l'ENFIP vérifie rigoureusement la mise en œuvre des tiers-temps pour les stagiaires concernés. Un recensement précis et exhaustif doit être effectué pour garantir une égalité de traitement et éviter toute disparité lors des épreuves.

Par ailleurs, les stagiaires expriment un besoin urgent d'informations claires sur les modalités exactes de l'épreuve orale (temps de préparation, durée de passage, etc.) et demandent l'organisation d'une conférence de présentation ou d'un temps d'échange en classe à ce sujet.

Enfin, nous réclamons la correction du seul sujet blanc actuellement proposé, ainsi que la mise à disposition de davantage de sujets d'entraînement, afin de permettre une préparation optimale.

## Bugs informatiques et nécessité d'une mise en place de procédures claires et d'informations descendantes concrètes à destination des enseignants par l'administration

Les formateurs ne disposent d'aucune procédure clairement établie pour gérer les problèmes liés aux tiers-temps, au matériel ou aux dysfonctionnements informatiques. Ainsi, lors des examens, certains stagiaires confrontés à ces difficultés n'ont pas pu quitter la salle pour demander de l'aide, les formateurs ne prenant pas l'initiative d'appeler une assistance. Cette absence de solution alternative a entraîné de graves préjudices pour ces stagiaires, qui se sont retrouvés désavantagés sans possibilité de remédiation.

Par ailleurs, certains enseignants ont omis de distribuer les fonds documentaires au début de l'épreuve, ne les fournissant qu'avec un retard de 15 minutes, privant ainsi les stagiaires d'un temps précieux pour composer dans des conditions équitables.

Il serait donc pertinent et nécessaire que l'administration communique, par le biais de courriels ou de documents officiels, un rappel exhaustif à destination des enseignants sur leurs obligations et sur les procédures à suivre en cas de problème. Par exemple, il conviendrait de prévoir des protocoles pour prêter des postes informatiques de secours en cas de panne ou de dysfonctionnement. Ces mesures permettraient d'assurer une gestion plus efficace des incidents et de garantir des conditions d'examen équitables pour tous les stagiaires.

### Revendications de l'alliance Cfdt-CFTC

- Une révision complète des épreuves pour les aligner avec les enseignements dispensés.
- Une réflexion sur la gestion des temps impartis, permettant un travail plus serein et représentatif des compétences réelles des stagiaires.
- Une clarification des objectifs pédagogiques des UC pour qu'ils reflètent véritablement le travail fourni et les apprentissages réalisés.
- Une restructuration des évaluations pour regrouper certaines épreuves, notamment avec une épreuve unique de 3 heures pour les deux UC en fiscalité.
- Des ajustements techniques sur la plateforme Moodle pour garantir une meilleure lisibilité et éviter les pertes de temps inutiles.
- Un meilleur équilibre dans le rythme des cours, afin de permettre une assimilation progressive des connaissances.

## DISTANCIEL ET AUTONOMIE

### Cours en présentiel nécessaires pour les notions techniques

Les cours de procédure en contrôle fiscal, ceux des régies en gestion publique (GP) et les notions de valeur locative en gestion des particuliers devraient impérativement être dispensés en présentiel. Ce format permettrait de favoriser des échanges plus interactifs avec les chargés d'enseignement, offrant ainsi une meilleure compréhension des notions complexes et une adaptation plus fluide aux réalités professionnelles.

### Durée excessive des cours d'autonomie

Certains cours d'autonomie, censés être limités à 3 heures, dépassent fréquemment cette durée, atteignant parfois 4 heures ou plus. Cette surcharge horaire complique la gestion du temps des stagiaires, accentue la fatigue et nuit à la concentration nécessaire pour aborder efficacement les contenus.

### Synthèses pour accompagner l'apprentissage

L'alliance Cfdt-CFTC demande à nouveau qu'une synthèse PDF regroupant les capsules abordées soit systématiquement mise à disposition des stagiaires. Ce support faciliterait non seulement la révision des cours, mais également la consolidation des connaissances, tout en constituant une ressource précieuse pour une préparation autonome et efficace.

## **Temps de travail autonome supplémentaire**

Nous demandons qu'un temps de travail autonome supplémentaire soit prévu pour permettre aux stagiaires de se préparer efficacement avant les évaluations.

Cette initiative offrirait l'opportunité de consolider les apprentissages, tout en réduisant le stress lié à une charge de travail trop concentrée.

Il est crucial de souligner une inégalité entre les personnes qui ont des enfants et ceux qui n'en ont pas par rapport à la charge de travail. Le TTA permettrait notamment aux parents de réviser plus sereinement sur un temps imparti sans enfants à charge dans le même temps.

## **AUTOTESTS ET SOUTIEN**

L'alliance **CFDT-CFTC** souhaite souligner l'importance de renforcer les dispositifs de préparation et de soutien pédagogique pour les stagiaires, en proposant des ajustements concrets :

### **Mise en place d'autotests et d'entraînements**

Nous réclamons à nouveau l'introduction d'autotests et de sessions d'entraînement sur la plateforme Odissée. L'accès libre et systématique aux annales des promotions précédentes constituerait une ressource précieuse pour les stagiaires, facilitant nos auto-évaluations et notre progression.

En bloc fonctionnel il n'y a aucun autotest, ce qui est regrettable. Nous sommes vraiment demandeurs d'autotests et de sessions d'entraînement.

### **Oral blanc**

La tenue d'un oral blanc permettrait de mieux préparer les stagiaires à cette épreuve, en offrant une expérience concrète et formatrice pour gérer le stress et améliorer nos compétences.

### **Soutien pédagogique et cas pratiques**

Davantage de soutien pourrait être assuré par des exercices réalisés en sous-groupe et des cas pratiques concrets, contribuant à une meilleure assimilation des notions complexes.

Nous souhaitons également revenir sur un exemple à Clermont-Ferrand, où une stagiaire ayant demandé un soutien en socle, en raison de grandes difficultés, n'a pas obtenu de réponse favorable.

La direction a justifié son refus par l'argument que le soutien n'était réservé qu'aux stagiaires en situation de réelles difficultés.

Or, cette stagiaire n'a validé aucune des UC du socle, même après rattrapage. Ce soutien, s'il avait été accordé, aurait pu lui permettre de surmonter ses lacunes et d'atteindre les objectifs requis.

De plus, les intitulés des sessions de soutien doivent correspondre précisément au contenu qui y est abordé. À titre d'exemple, le soutien intitulé « Recouvrement PAS » a en réalité couvert l'intégralité du calcul de l'impôt sur le revenu (IR). Certains stagiaires, ne s'inscrivant pas pour un soutien portant spécifiquement sur le recouvrement, ont ainsi manqué une session essentielle sur le calcul de l'IR, regrettant de n'avoir pas eu l'opportunité de suivre ce dernier en raison d'une erreur dans l'intitulé du soutien. Cette situation engendre une frustration légitime, soulignant la nécessité d'une meilleure précision dans les intitulés pour garantir une inscription adéquate aux modules souhaités.

## **REVALORISATION DE L'INDEMNITÉ DE STAGE**

L'alliance **CFDT-CFTC** souhaite attirer votre attention sur la nécessité urgente de revaloriser l'indemnité de stage, dont le montant n'a pas été révisé depuis 2006.

Depuis cette date, l'inflation cumulée atteint 36,39 % (de 2006 à 2025), ce qui reflète une érosion significative du pouvoir d'achat des stagiaires. Cette situation est d'autant plus préoccupante que les coûts liés à la double résidence, aggravés par la crise du logement et l'augmentation des loyers, pèsent lourdement sur notre budget. Nous souhaitons également revendiquer une

indemnité plus conséquente pour les stagiaires qui, n'ayant pas la possibilité de rentrer chez eux par l'affectation, sont contraints de chercher un logement pendant leur stage pratique. Cette situation génère des frais supplémentaires considérables, et il apparaît impératif que ces dépenses soient prises en compte et compensées de manière adéquate par une indemnité revalorisée.

Nous demandons donc une réévaluation de cette aide, afin qu'elle soit alignée sur les réalités économiques actuelles et qu'elle garantisse un soutien financier à la hauteur de nos besoins. Cette mesure contribuerait à alléger nos charges financières et à favoriser des conditions de vie et d'apprentissage plus sereines.

## **LOGEMENT**

Nous souhaitons aborder les problèmes récurrents rencontrés dans les logements des stagiaires, qui nuisent à la qualité de vie et, par conséquent, à la sérénité pendant la formation.

**À Clermont-Ferrand :** Un problème persistant concerne un enfant trop bruyant d'un collègue, sans qu'aucune solution n'ait été mise en place malgré les signalements. Au lieu de régler le problème avec les personnes concernées, l'ARENFIP a procédé au déménagement des stagiaires qui ne posaient pas de problèmes, les réinstallant autour d'autres personnes. Lorsqu'une collègue a tenté de faire remonter cette situation à la Direction de l'ENFIP, on lui a fait clairement comprendre que son propre comportement serait mis en cause et que cela pourrait affecter l'évaluation de son UC comportement. Cette réaction laisse présager une pression inappropriée sur les stagiaires, dissuadant toute remontée d'information légitime. À cela s'ajoute un niveau sonore important à la résidence de la Pradelle, perturbant le bon déroulement des activités des stagiaires, notamment en soirée ou durant les périodes de révision.

**À Lyon :** À la résidence de la Cordée, les pannes fréquentes de l'ascenseur posent un réel problème de sécurité, certains stagiaires ayant même été bloqués à l'intérieur.

Les parties communes, quant à elles, ne sont plus nettoyées depuis un mois en raison de l'absence prolongée de la gardienne, sans remplacement prévu. Malgré cela, les charges locatives restent inchangées, ce qui suscite un sentiment d'injustice parmi les stagiaires.

Ces dysfonctionnements contribuent à un climat inconfortable et génèrent un stress supplémentaire qui pourrait être évité. Nous sollicitons des mesures concrètes et rapides pour remédier à ces situations.

Enfin pour conclure, nous souhaitons attirer votre attention sur la grande difficulté que nous rencontrons pour trouver un logement dans le contexte économique et social actuel, particulièrement dans notre département d'affectation. Le temps dont nous disposons est clairement insuffisant pour effectuer les démarches nécessaires.

Dans de telles conditions, serait-il envisageable qu'un stagiaire puisse bénéficier, à titre exceptionnel, d'un délai supplémentaire en autorisation d'absence pour pouvoir visiter des logements ? À titre d'exemple, une collègue de classe a déjà dépensé plus de 400 euros pour ses visites, sans compter plus de 8 heures de trajet aller uniquement soit 16h aller-retour sur le week-end. Elle devra encore repartir ce week-end pour sécuriser un logement. Ce faisant, elle sera contrainte de manquer les cours ce vendredi matin, voire même le lundi, ratant ainsi de nombreuses notions essentielles et subissant une retenue sur salaire en guise de sanction, alors qu'elle effectue ces démarches dans le cadre de son affectation professionnelle.

Ne trouvez-vous pas cette situation profondément injuste ? N'y a-t-il pas également une rupture d'égalité entre ceux qui peuvent rentrer chez eux et ceux qui, pour des raisons professionnelles, doivent se déplacer sur de longues distances et engager des frais considérables ?

Les élus de l'alliance **CFDT-CFTC** vous remercient par avance de votre écoute et les réponses que vous ne manquerez pas d'apporter.

Les élus **CFDT-CFTC** Finances publiques au conseil de promotion des contrôleurs stagiaires, Jérémie Rakotomamonjy (Clermont-Ferrand) et Cécile Billereau (Lyon)